



Intervention CFDT à la CPC du 24 octobre 2017

L'annonce, le lundi 16 octobre, par le Ministre de l'Action et des comptes publics, du décalage d'un an de PPCR, c'est-à-dire le report des mesures de revalorisation des carrières, tant sur le plan statutaire qu'indiciaire prévue en 2018, n'est pas acceptable.

Dans PPCR, l'entrée en catégorie A de la Fonction Publique des travailleurs sociaux : les diplômés d'Etat de niveau 3 est prévue le 1^{er} février 2018. Stupeur face à cette décision, incompréhension totale, colère des professionnels devant ce recul – une fois de plus – de la non reconnaissance des travailleurs sociaux !

La catégorie A pour les travailleurs sociaux ... une longue histoire, une longue attente ... depuis plus de 20 ans !

Cette demande a été réactivée lors des EGTS pilotés par la DGCS. Le rapport de M. Bourguignon, présenté le 2 septembre 2015, exprime clairement la revalorisation des travailleurs sociaux.

Le Plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social présenté le 21 octobre 2015 contient cet engagement dans sa mesure 13, la DGCS est pilote du plan.

La négociation avec la DGAFP entre novembre 2016 et mi-février 2017 précise le pyramidage de cette entrée le 1^{er} février, se déroulant jusqu'au 1^{er} janvier 2020 ; la DGCS est présente lors de cette négociation.

Les décrets ont été présentés le 1^{er} mars 2017 au CSFPT et votés à l'unanimité par le collège des employeurs qui reconnaissait, alors, que cette entrée était tout à fait justifiée vu l'évolution des responsabilités, les missions exercées et les difficultés inhérentes aux personnes prises en charge.

Les décrets de cette entrée en Catégorie A ont été promulgués au JO le 9 mai pour la Fonction Publique Territoriale et le 10 mai pour la Fonction Publique d'Etat, décrets signés par le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Fonction publique.

Oui, alors, les professionnels y ont cru ... enfin, cette reconnaissance prenait corps.

La CFDT a rencontré le 12 juillet 2017, la Directrice adjointe du cabinet de la ministre des solidarités et de la santé : pour elle cette entrée est actée.

Mme Buzin, le 7 juillet dernier, a pris l'engagement dans un message vidéo au HCTS de mettre en œuvre les mesures du plan d'action en faveur du travail social.

Madame la Ministre a assuré le 18 juillet, devant les députés de la Commission des affaires sociales, de son soutien aux professionnels du travail social et à la nécessaire reconnaissance salariale de ces métiers.

Cette décision, ce recul, est donc incompréhensible, alors que les processus de négociation, décision et décrets sont publiés : nous sommes consternés devant un tel manquement de l'Etat à sa parole mais aussi à sa signature.

C'est pourquoi la CFDT demande à la DGCS d'intervenir auprès de sa Ministre de tutelle afin que les travailleurs sociaux de la Fonction publique accèdent, comme prévu , à la catégorie A en février 2018.

Pour la CFDT
Michel LECLERC
Le 24/10/2017.